

**OBJET            BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2008**  
**REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACE**

---

Par Délibération n° 07/5-10 du 14 décembre 2007, le Conseil Municipal a adopté le Budget Primitif 2008 de la Régie Marché et Droits de Place qui, conformément aux dispositions légales applicables à cette structure, s'équilibrait en dépenses et recettes à respectivement :

1 549 100,00 € pour la Section d'Exploitation,  
514 000,00 € pour la Section d'Investissement.

Toutefois, comme il convient de tenir compte des résultats issus de l'exécution du budget de l'exercice 2007 d'une part ainsi que des besoins nouveaux auxquels la Régie aura à faire face d'autre part, il apparaît nécessaire d'apporter certaines modifications au Budget Primitif 2008 suscité.

D'où les propositions du Budget Supplémentaire 2008 de la Régie Marchés et Droits de Place qui s'établissent à :

1 024 945,39 € pour la Section d'Exploitation,  
620 000,00 € pour la Section d'Investissement.

Je vous demande donc d'approuver le Budget Supplémentaire 2008 de la Régie Marchés et Droits de Place tel qu'il figure en annexe.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**Pour le Maire absent**  
La 2<sup>ème</sup> Adjointe

  
Ericka BAREIGIS



OBJET        BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2008  
              REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACE

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 08/5-08 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur MAILLOT Gérald, 3ème Adjoint, présenté au nom des Commissions 1° Affaire Générale / Entreprise Municipale, et 2° Economie Marchande / Economie Solidaire ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A LA MAJORITE**

10 voix contre  
(dont 1 vote par procuration)

pour

M. FOURNÉL Dominique, Mme ALLIE Carmen,  
Mme TROTET Maryse, M. INGAR Iqbal,  
M. BARDIERE Jean-Michel, M. VICTORIA René-Paul,  
M. HOARAU Serge, Mme GERMAIN Claudine  
et Mme LOCATE Raziah

autres élus présents et mandatés

Approuve le Budget Supplémentaire 2008 de la Régie Marchés et Droits de Place tel qu'il figure en annexe et qui s'établit à :

1 024 945,39 € pour la Section d'Exploitation,  
620 000,00 € pour la Section d'Investissement.

---

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Saint-Denis, le 10 JUIL. 2008

Pour le Maire absent  
La 2ème Adjointe

Ericka BAREIG



## SECTION D'EXPLOITATION

## DEPENSES

604	Achats d'étude et prestations de service	400 000,00 €	Remboursement à la Commune : frais de nettoyage des Marchés Forains, mise à disposition de 2 véhicules et de locaux, gardiennage du Petit Marché
6411	Salaires	180 000,00 €	1 régisseur, 1 Directeur Adjoint, 2 Agents d'Entretien, 1 Responsable des Marchés Forains
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	184 327,10 €	Remboursement à la Commune de la Braderie et éventuellement des Journées Commerciales

## RECETTES

002	Excédent antérieur reporté	1 473 945,39 €	Excédent des années précédentes dont 400 000,00 € seront reversés à la Commune et le différentiel gardé à la Régie pour les besoins nouveaux :  → Equilibrage du budget en raison de la baisse des recettes  → recrutement de personnels 1 Régisseur 1 Directeur Adjoint 2 Agents d'Entretien 1 Responsable des Marchés Forains  → Paiement des frais de gardiennage des Marchés Forains
-----	----------------------------	----------------	--

## SECTION D'INVESTISSEMENT

## DEPENSES

2145	Installations générales, agencement et aménagement des constructions	600 000,00 €	→ Réparation de la toiture et d'électricité au Grand Marché  → Création du Marché Forain de Moufia  → Mise aux normes des Marchés Forains des Camélias et du Chaudron
------	--	--------------	---

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis  
En séance du 02/07/2008  
En annexe à la Délibération N° 08/5-08

LE MAIRE Adjointe

Erica BAREIGTS

